# NOUVEAU PRINCIPE DE CIRCULATION – VINASSAN CŒUR DE VILLAGE

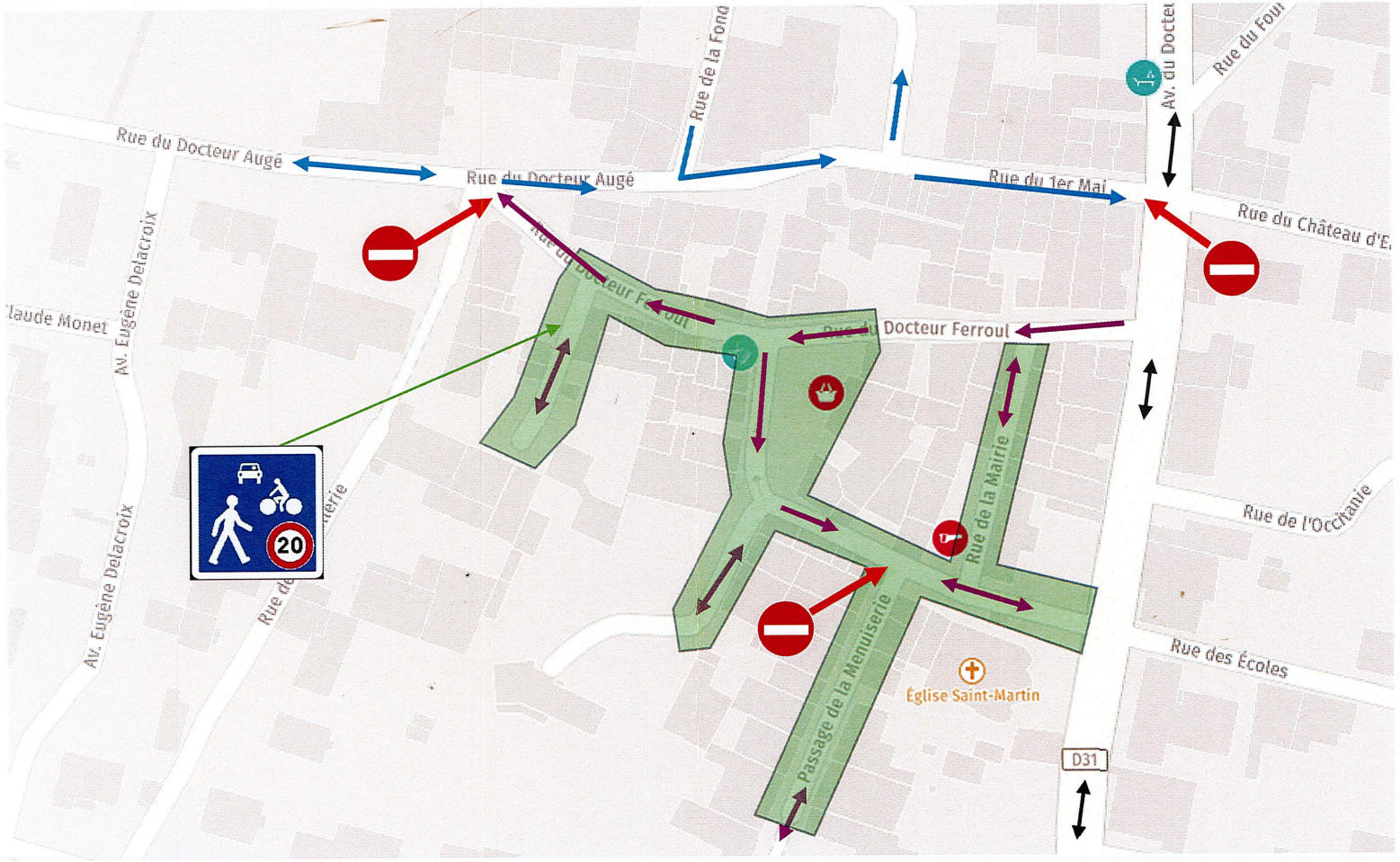


**A partir du premier juin 2024 la circulation du cœur de ville va changer à la suite de la modernisation du cœur de village :**

- La Rue du Docteur FERROUL devient un sens unique « descendant ».
- La Rue du 1er Mai devient un sens unique « montant ».
- La Place Leon Blum et début de la Rue Saint Martin deviennent en sens unique « montant ».
- Le cœur de ville est interdit aux poids lourds de plus de 5.5t (sauf service/dérogation), ils seront déviés par l'Avenue du Général Leclerc.
- Le cœur de ville passe en circulation partagée (limitation de la vitesse à 20km/h).
- Rue de la font, obligation de tourner à gauche à l'intersection avec la rue Augé
- La place Leon Blum disposera d'un arrêt minute, limité à 30 minutes, de 9h à 19h30 sauf le dimanche.

***La Municipalité.***